

DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE BAYEUX  
CANTON DE COURSEULLES SUR MER  
COMMUNE DE VER SUR MER

DÉLIBÉRATION N° 2023.10.10

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq du mois d'octobre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VERET, le Maire.

**Etaient présents** : Jean-Luc VERET - Cécile MACHUREY - Jean-Claude MARIE - Gérard MARCIA - Philippe BERTEMONT - Jean-Bernard MAILLARD - Pascale CLAUSER - Marie-Claude HOFFNUNG -- Ludovic MAULNY - Lysiane LE DUC DREAN -- Éric POTIER - Philippe ONILLON - Marie-Christine DEHLINGER - Marie-Laure PAIN - Catherine INNOCENT - Jean CHANAL.

**Absents excusés - Pouvoirs** :

Françoise COUTAND donne pouvoir à Éric POTIER  
Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Jean-Bernard MAILLARD

**Absente** :

Houria BADEK

**Secrétaire de séance** : Pascale CLAUSER

**VU** la décision du Conseil Municipal du 12 juillet 2023 de créer un poste de responsable des services techniques.

VU le départ de deux comptables à temps partiel remplacés par un poste de comptable à temps plein

Le maire propose un nouveau tableau des effectifs comme suit :

TABLEAU DES EFFECTIFS 2024

	CADRE D'EMPLOI	CATÉGORIE	EFFECTIF POURVU	HORAIRE HEBDO
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	Rédacteur	B	1	35
	Adjoint Administratif principal de 2eme classe	C	1	35
	Adjoint administratif	C	1	35
FILIÈRE TECHNIQUE	Technicien territorial	B	1	35
	Adjoint Technique principal de 2eme classe	C	2	35
	Adjoint Technique	C	3	35
	Adjoint Technique	C	1	19
	Adjoint Technique	C	1	11

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget, chapitre 12, articles 6411 ou 6413.

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

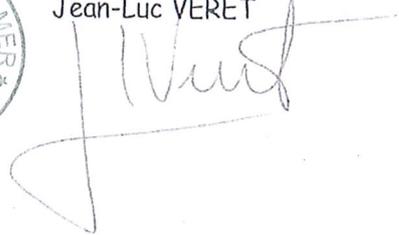
DECIDE d'approuver le nouveau tableau des effectifs ci-dessus.

ADOPTÉ à 15 voix POUR - 2 CONTRE (Philippe ONILLON - Jean CHANAL)  
1 ABSTENTION (Marie-Christine DEHLINGER)

La secrétaire de séance  
Pascale CLAUZER



Le Maire,  
Jean-Luc VÉRET



Fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre

Transmis à la Sous-Préfecture le 7 novembre 2023



